

**Avis adopté**

Séance plénière du 25 juin 2024

*Réussite à l'École, réussite de l'École*

**Non-inscrits**

Le système éducatif français fait depuis toujours, l'objet d'attentes fortes et multiples. Cependant, de nombreuses interrogations subsistent sur la capacité de l'école française à atteindre ses objectifs notamment celui de limiter l'impact des inégalités sociales sur les résultats scolaires.

De même, l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux d'enseignement se caractérise encore par quelques aspects d'exclusion sociale relatifs au genre, au contexte socio-économique ou à d'autres circonstances. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer mais, les nombreux changements successifs de politiques publiques éducatives ces dernières années ont favorisé ce constat. Laisser cette situation en l'état, c'est accepter que l'école publique soit assignée à ne pas remplir correctement sa mission. C'est accepter aussi que les inégalités entre les jeunes, entre les familles se maintiennent, voire progressent.

En effet, si les inégalités se forment en dehors de l'école, celle-ci les reproduit et parfois les amplifie. Il est nécessaire aujourd'hui de changer de paradigme pour l'école, en opérant des mutations fortes sur nos politiques éducatives. Ces changements doivent également prendre en compte l'évolution de notre société et les besoins du marché du travail. Elles doivent pouvoir redéfinir un projet d'école qui se fixe pour objectif premier : l'obligation de réussite pour tous et toutes.

Le groupe des non-inscrits remercie la rapporteure ainsi que l'ensemble de la commission pour ce travail.

**Le groupe a voté le texte.**